

## BORDEREAU DE VERSEMENT D'ARCHIVES PUBLIQUES

A remplir et renvoyer en **trois exemplaires signés en originaux sous format papier**

Réf. : Code du patrimoine (L212-4).

Administration	
Direction	
Service	

<b>Archives départementales (partie réservée) :</b>	
<b>Cote du versement</b>	
Date de prise en charge	

Agent en charge du versement (nom, prénom)	
Courriel	
Téléphone	

*Nota : 1 article = 1 dossier dans une boîte  
1 boîte d'archives = 0,10 mètre linéaire  
numérotation des articles en continu*

*Ce bordereau fera l'objet d'un traitement informatique par le service des Archives départementales. Un inventaire sur support papier sera fourni au service versant.  
La consultation pourra également se faire sur les bases informatiques à partir d'internet :*

<https://www.departement06.fr/archives-departementales/outils-de-recherche-et-archives-numerisees-2895.html>



Numéro d'article	Contenu	Date début	Date fin	Observations : échantillonnage, circuit documentaire...

Responsable du service ou de l'exécutif :

Le directeur des Archives départementales des Alpes-Maritimes

Nom, prénom :

Yves Kinossian

Date :

Nice, le

Signature :

Signature :